

## SOMMAIRE

- **France Télévisions : la CGT confirmée dans sa place de première organisation syndicale**
- **Archives nationales : levée de l'occupation des locaux**
- **Médecins du travail : un projet de loi qui foule aux pieds l'indépendance**
- **Psychologues hospitaliers : une profession inquiète et en colère**
- **Psychiatrie parisienne : la CGT s'élève contre le « tout comptable »**
- **Prud'hommes de Paris : Radio France condamnée pour le licenciement de Stéphane Guillon**
- **Affaire Tony Meillon : un travailleur social comme bouc émissaire**
- **Chiffres du chômage : + 32 600 en décembre**
- **Colloque CGT-FSU : « Jeunes salariés et syndicalisme »**
- **16<sup>e</sup> Congrès de l'Ugict-Cgt : un site dédié avec des documents accessibles à tous**

## ÉDITO

### PETITE MUSIQUE DE XAVIER BERTRAND, SUR DES PAROLES DE DALIDA



« Paroles, paroles, paroles... toujours des mots... »

Le président de la République s'était engagé à faire de 2010 l'année de la reprise sur le front de l'emploi... Mais, avec plus de quatre millions de demandeurs d'emploi toutes catégories et une hausse de 3 % sur l'année, on peut parler de douche froide sur l'optimisme de façade du gouvernement. Ces chiffres montrent que la croissance modérée (de l'ordre de 1,6 %) n'a pas suffi à redresser le marché de l'emploi après deux années noires en 2008 et 2009. Mais cela n'empêche pas François Fillon d'être « convaincu » qu'en 2011 le gouvernement allait « faire reculer le chômage » grâce à la croissance et « aux mesures prises ». Ce n'est plus de la méthode Coué, c'est de l'aveuglement. Si le sujet n'était pas si grave, on s'amuserait presque

de ces postures de Diafoirus. Ces éléments de langage concoctés par les « spin-doctors » de l'Élysée rappellent, voici quelques mois, les tortillages de postérieur des ministres pour ne surtout pas prononcer le mot « rigueur ».

Xavier Bertrand assure vouloir « mobiliser tous les acteurs de la politique de l'emploi [...] afin que 2011 soit une année de baisse sensible du chômage ». Pour faire bonne figure, François Fillon insiste sur la nécessité de « continuer à prendre des mesures », en traitant en priorité le « chômage des jeunes », celui des seniors et des chômeurs de longue durée. C'est bien... Comme ça, il n'oublie pas grand monde ou presque. Il est plus que temps car, pour le deuxième mois consécutif, en décembre, le nombre de jeunes chômeurs a repris sa progression (+ 1,1 %), pour atteindre 442 400. Pour les seniors, la situation s'est à nouveau détériorée. Leur nombre a dépassé le demi-million, pour enregistrer une augmentation sur un an de 16,3 %, soit 523 300. Quant au nombre de chô-

meurs de longue durée, il poursuit sa lente et inexorable envolée : 1 523 400 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, soit + 19,8 % en douze mois. Rien que l'an dernier, leur nombre a progressé de 250 000.

Alors, devant l'ampleur des dégâts, on attend mieux que des paroles, des promesses. On attend autre chose que des sempiternels contrats aidés et des rabais de cotisations sociales dont l'efficacité est mise en doute depuis des années, qui plombent les régimes sociaux et constituent des trappes à bas salaires. On attend aussi un encadrement strict du dispositif de « rupture conventionnelle » que la CGT a toujours refusé et qui s'avère le nouvel instrument à la mode contre l'emploi des seniors, et notamment des plus qualifiés.

## France Télévisions : la CGT confirmée dans sa place de première organisation syndicale



Les résultats des élections au conseil d'administration de France Télévisions confirment la place de la CGT en tant que première organisation syndicale du groupe. Avec 42 % des voix (2 207 voix), la CGT progresse, en dépit d'une concurrence syndicale beaucoup plus marquée qu'en 2005. La coalition CFDT-SNJ-CGC n'obtient que 33,30 % des voix ; FO 10,26 % ; Sud 7,36 % ; CFTC 7,10 %. Connu dans le grand public pour avoir longtemps présenté « Faut pas rêver », Laurent Bignolas a été reconduit dans son mandat par les électeurs CGT. Le 8 février prochain, les personnels doivent voter, cette fois, pour les élections CE/DP. La CGT appelle les salariés à se rendre encore plus nombreux aux urnes. Dans un commu-

niqué, la CGT affirme que « les comités d'établissement ont besoin de majorités stables, élues sur des programmes clairs de développement de France Télévisions, de préservation de l'activité et de l'emploi. Les salariés ont besoin de DP qui défendront pied à pied chaque acquis social ».

## Archives nationales : levée de l'occupation des locaux

Le personnel des Archives de France a levé, vendredi 28 janvier, son occupation partielle des locaux parisiens entamée il y a plus de quatre mois, après avoir reçu une série de garanties écrites du ministère de la Culture sur certaines de ses revendications, a annoncé l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGC-CGT. Réuni vendredi en assemblée générale, le personnel s'est prononcé pour la levée immédiate de l'occupation du rez-de-chaussée de l'hôtel de Soubise au vu des engagements écrits du ministère. C'est, pour la CGT, « un signe politique fort en faveur des Archives ». L'intersyndicale en déduit dans un communiqué « l'impossibilité » d'installer la Maison de l'histoire de France aux Archives nationales. « On ne crie pas victoire pour autant sur ce point car nous n'avons aucun engagement écrit. »



## Médecins du travail : un projet de loi qui foule aux pieds l'indépendance



Des responsables syndicaux, associatifs et des principaux partis de gauche ainsi que des professionnels ont unanimement dénoncé, mercredi 26 janvier, la proposition de loi sur la médecine du travail qui sera examinée jeudi au Sénat, au motif qu'elle « aggrave la subordination à l'employeur ». « Avec cette proposition, on met les médecins du travail dans une grande confusion », estime Mireille Chevallier, du Syndicat national des professionnels de santé au travail (SNPST). « Ils seraient là pour aider l'employeur à gérer les risques professionnels, alors que leur rôle est de suivre la santé des salariés, d'alerter en cas de problème individuel ou collectif, de préconiser des aménagements mais pas d'endosser des décisions ayant un fondement

économique. » Pour Alain Carré, responsable du Syndicat CGT des médecins du travail des industries électriques et gazières (SMTIEG) : « Il y a conflit d'intérêt entre la gestion des risques et la mission de suivi et d'alerte. »

## Psychologues hospitaliers : une profession inquiète et en colère

Plusieurs centaines de psychologues de la fonction publique hospitalière ont manifesté vendredi 28 janvier après-midi à Paris devant le ministère de la Santé, tandis que des rassemblements ont eu lieu en province devant des agences régionales de santé. « On assiste petit à petit à une casse de notre métier », a déclaré à l'AFP Marie-Christine d'Hérouville, membre du collectif des psychologues et de la CGT. Ces psychologues contestent notamment devant le Conseil d'Etat une partie d'un décret récent sur l'usage du titre de psychothérapeute. Ce décret ne reconnaît pas la formation en psychopathologie des psychologues et leur demande « de refaire des études qu'ils ont déjà été faites et qui ont déjà été certifiées par l'université », selon Marie-Christine d'Hérouville.



## Psychiatrie parisienne : la CGT s'élève contre le « tout comptable »



La CGT-Santé s'est élevée mardi contre un projet de réorganisation du secteur psychiatrique parisien, dénonçant « l'avènement du tout comptable » au détriment des « valeurs humanistes » défendues par les professionnels de la psychiatrie publique. « Non, une meilleure coordination des actions et une meilleure complémentarité des pratiques [...] ne passe pas obligatoirement par des fermetures de structures de soins, des fusions de services ou des transferts de compétences », a affirmé Christine Bastouill, déléguée CGT de l'établissement public de santé Maison-Blanche (Paris XX<sup>e</sup>), lors d'un point de presse. Selon la CGT, cette réorganisation « conduirait à l'avènement du tout

comptable, où chaque geste devra être chiffré et comptabilisé, où chaque lit devra être utilisé à plein, à l'opposé des valeurs humanistes que tant d'acteurs de la psychiatrie publique ont construites depuis des décennies ».

## Prud'hommes de Paris : Radio France condamnée pour le licenciement de Stéphane Guillon

Radio France a été condamnée vendredi 28 janvier par le conseil des prud'hommes de Paris pour avoir licencié en juin dernier l'humoriste Stéphane Guillon « sans causes réelles ni sérieuses », à l'issue de plusieurs mois de polémique. Les juges du travail lui ont accordé 212 000 euros de dommages et intérêts. Aussitôt, Stéphane Guillon s'est déclaré « ravi » en tant que salarié, mais « scandalisé », en tant que contribuable, « qu'une société d'Etat ait préféré perdre autant d'argent et d'auditeurs pour faire taire un humoriste ». Le groupe va maintenant examiner le jugement et décidera peut-être d'en faire appel.



## Affaire Tony Meilhon : un travailleur social comme bouc émissaire



La CGT-Pénitentiaire a dénoncé, vendredi 28, la recherche de « boucs émissaires » et la « persécution » dont fait l'objet, selon le syndicat, un travailleur social interrogé par l'administration sur le suivi de Tony Meilhon, principal suspect dans la disparition de Laetitia à Pornic. « Que l'administration pose des questions sur les conditions de sa libération, c'est normal [...] mais que l'administration, sur ordre du chef de l'Etat, cherche des boucs émissaires pour endosser des responsabilités [...], c'est injuste », écrit dans un communiqué le secrétaire de la CGT-Pénitentiaire. « La persécution dont il fait l'objet est insoutenable puisqu'elle consiste à porter atteinte à son professionnalisme et à toucher son estime personnelle » alors que sa « sincérité » et son « in-

vestissement personnel ne peuvent être remis en cause », poursuit le texte. « Le discours du chef de l'Etat [...] a donné mission de trouver coûte que coûte un ou des responsables à donner en pâture à ce drame afin de dédouaner sa politique qui vise à réduire fortement le nombre de fonctionnaires », écrit le syndicat. « Si des mesures doivent être prises, c'est donner les moyens à l'Administration pénitentiaire, et plus largement à la justice, de fonctionner », considère la CGT-Pénitentiaire. Le syndicat rappelle que, « sur le plan national, le nombre de dossiers suivis par un travailleur social est de 84 ; sur Nantes, il est de 130 dossiers ».

## Chiffres du chômage : + 32 600 en décembre

Le nombre des demandeurs d'emploi a progressé en France, au mois de décembre et sur l'ensemble de l'année 2010, à 4,051 millions de personnes, dont 2,725 millions n'ont exercé aucune activité durant le mois, a annoncé mercredi le ministère du Travail. Le nombre de personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi, incluant celles ayant exercé une activité réduite durant le mois en France métropolitaine, a augmenté de 32 600 en décembre par rapport à novembre, à 4,051 millions, soit une hausse de 5,3 % sur l'ensemble de l'année 2010.



## Colloque CGT-FSU :

### « Jeunes salariés et syndicalisme »

Ce colloque aura lieu mercredi 9 février à la Bourse du travail Charlot-Paris 3<sup>e</sup>, avec la participation de Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, et de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT. Deux tables rondes seront organisés avec des chercheurs, des jeunes salariés et des responsables syndicaux :

- Jeunes salariés : qui sont-ils ?
- Syndicalisme : questions de génération ?

<http://www.ugict.cgt.fr/joomla/dmdocuments/colloquefsucgt.pdf>



## 16<sup>e</sup> Congrès de l'Ugict-CGT :

### un site dédié avec des documents accessibles à tous

Pour aider à la préparation de son congrès qui aura lieu du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011 au palais des Congrès « Opéra » de Vichy, l'Ugict-CGT met en place un site dédié :

[www.congres.ugict.cgt.fr](http://www.congres.ugict.cgt.fr)

Vous y trouverez :

- Le projet de document d'orientation ;
- Le bilan d'activité ;
- Des vidéos sur les enjeux du congrès, les enseignements du mouvement social, les ICT et la syndicalisation, les jeunes diplômés, le management, l'organisation spécifique ;
- Des documents complémentaires sur les thèmes abordés ;
- La possibilité d'adresser des contributions.

